

mémo pour la mise en page de documents avec la nouvelle police de caractères paris-belleville

1. Installation et utilisation de la police paris-belleville

❖ installation de la police paris-belleville sur votre poste informatique

Normalement, la police Paris-Belleville est déjà installée sur votre poste informatique, il suffit d'ouvrir Word et de faire défiler dans l'onglet **Accueil** les polices classées par ordre alphabétique jusqu'à paris-belleville. Si vous ne la trouvez pas, merci de contacter le service communication.

Vous pouvez mettre cette police par défaut sur votre poste, cela vous permettra d'écrire tous vos textes directement dans cette police de caractères :

- Dans l'onglet **Accueil**, appuyez sur CTRL + D pour ouvrir la boîte de dialogue **Police**.
- dans **Police**, cliquez sur la police que vous voulez utiliser : **paris- belleville**
- Sous **Taille**, cliquez sur la taille de police à appliquer au corps de texte : **10 pt**
- Cliquez sur **Par défaut** dans le coin inférieur gauche, puis cliquez sur **oui** pour appliquer la modification à tous les nouveaux documents. Cliquez sur **ok** quand vous avez terminé.

❖ règles d'utilisation de la nouvelle police de caractères

- **Pour les titres**, choisir la taille **paris-belleville bold (paris-belleville + gras) corps 14 pt style centré tout en minuscule**. S'il y a besoin d'un deuxième niveau de titre de cette taille privilégier le Thin
- **Pour les sous-titres**, choisir **paris-belleville Bold (paris-belleville + gras) corps 12 pt, style ferré à gauche**
- **Pour le texte**, choisir **paris- belleville corps 11 pt, aligné à gauche pour les lettres et justifié pour les textes**,
- Si ce texte est traduit dans une autre langue privilégier le Light pour la deuxième langue.

2. règles orthographiques

- **Dans un texte**, écrire : École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Énsa de Paris-Belleville, Énsa-PB
- **En dehors d'un texte par exemple dans un titre**, écrire : école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, énsa de Paris-Belleville, énsa-pb
- Les noms d'organismes qui ne sont pas uniques ne prennent pas de majuscule. **On écrira donc l'école et non l'École**. Exemples : *le conseil général*, *le ministère*, *le lycée*, *le musée*...

- Si les noms d'organismes non uniques sont suivis par un nom propre ou un nom de spécialisation, alors celui-ci prend une majuscule. Exemples : *la mairie de Paris*, *le ministère de la Culture...*
- Utiliser le mot français **courriel** plutôt que mail ou mël
- La non-accentuation des majuscules peut constituer une faute d'orthographe et il est donc important de la respecter
- D'une façon générale, les noms de diplômes ne prennent pas de majuscule : **licence**, **doctorat**. En revanche, les sigles en prennent comme par exemple DSA